

AMBASSADE, MISSION  
PERMANENTE  
DU BURKINA FASO A GENEVE



BURKINA FASO  
-----  
**La Patrie ou la Mort, Nous  
Vaincrons**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A LA TREIZIEME (13<sup>ème</sup>)  
CONFERENCE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR  
LES ARMES A SOUS-MUNITIONS, GENEVE DU 16 AU 19  
SEPTEMBRE 2025**

**Débat Général**

*Déclaration lue par : S.E. Mme Sabine BAKYONO/KANZIE, Ambassadeur  
Représentante Permanente*

Genève le 16 septembre 2025

*(Vérifier au prononcé)*

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du Groupe africain et souhaite ajouter quelques éléments à titre national.

Permettez-moi Excellence, de vous adresser mes chaleureuses félicitations à **Son Excellence Monsieur le Président Carlos D. Sorreta**, Ambassadeur et Représentant permanent de la République des Philippines auprès des Nations Unies à Genève, pour votre élection à la présidence de cette 13<sup>e</sup> Réunion des États Parties. Nous lui assurons de notre plein soutien pour la réussite de nos travaux.

**Monsieur le Président,**

Mon pays réaffirme son attachement indéfectible à la Convention sur les armes à sous-munitions qu'il a ratifié en 2010 et au Plan d'action de Lausanne, et rappelle son soutien ferme à l'interdiction totale de l'utilisation, de la production, du transfert et du stockage des armes à sous-munitions. Le Burkina Faso se félicite des progrès réalisés, mais constate également que beaucoup reste à faire pour parvenir à l'universalisation de la convention.

À cet égard, le Burkina Faso félicite la République de Vanuatu, qui a déposé ses instruments de ratification auprès du Secrétaire Général des Nations Unies le 5 septembre 2025, devenant ainsi le 112<sup>e</sup> État Partie à la Convention. Cet acte renforce la portée universelle de notre instrument et constitue un signal fort pour la communauté internationale.

Le Burkina Faso note avec préoccupation la persistance de l'emploi de ces armes par certains États non parties ainsi que le retrait annoncé d'un État de la Convention. Dans ce contexte, nous appelons à redoubler d'efforts pour l'universalisation de la convention et à renforcer le stigmat contre l'utilisation de ces armes inhumaines.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation voudrait également saluer les efforts des États parties qui poursuivent avec détermination leurs opérations de dépollution, souvent dans des conditions particulièrement difficiles. Ces avancées concrètes permettent de libérer des terres, de sauver des vies et de redonner espoir aux communautés affectées.

Tout en remerciant les partenaires techniques et financiers, nous les invitons à continuer d'apporter le soutien nécessaire à ces efforts, et en particulier aux **États africains affectés**, dont les besoins restent importants. La solidarité internationale demeure essentielle pour permettre aux États de remplir pleinement leurs obligations au titre de la Convention et de protéger durablement leurs populations.

**Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso demeure confronté à d'importants défis sécuritaires et humanitaires, qui limitent ses capacités institutionnelles et financières pour la mise en œuvre de certaines obligations de la Convention. C'est pourquoi nous réitérons l'appel à la coopération et à l'assistance internationale, afin de renforcer nos capacités nationales, notamment en matière de législation, du respect de nos obligations de transparence au titre de l'article 7 et de mise en place de mesures prévues à l'article 9.

**Monsieur le Président,**

Mon pays attache également une importance particulière à la prise en compte des questions de genre et des besoins spécifiques des populations affectées, comme le prévoit le Plan d'action de Lausanne. Nous pensons que l'intégration de ces aspects transversaux rend l'action plus inclusive et plus efficace.

Enfin, le Burkina Faso salue les efforts de l'Unité d'appui en faveur de la consolidation de son rôle et encourage la mobilisation de ressources financières suffisantes pour lui permettre de continuer à accompagner efficacement les États Parties. Nous réaffirmons aussi notre engagement à participer activement aux préparatifs de la troisième Conférence d'examen, prévue en 2026 et restons engagés aux côtés des autres États Parties pour que la Convention sur les armes à sous-munitions continue de protéger

efficacement les populations civiles, de renforcer le droit international humanitaire et de préserver la dignité humaine.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**